

Ecole de musique AMEG

La Chapelle sur Erdre



Projet d'établissement 2025 - 2030

Association Musicale de l'Erdre et du Gesvres

Un projet d'établissement pour quoi faire ?

Le projet d'établissement est un document qui définit le cadre et les priorités d'action d'un établissement sur une période donnée. Ce document fixe un horizon à atteindre, un idéal, une vision partagée de ce que sera l'établissement et ses activités en tenant compte des réalités économiques, sociales, géographiques,... Le projet d'établissement se veut large et non restrictif, collaboratif et évolutif.

Une démarche collective, participative et collaborative.

Il s'agit de penser collectivement aux enjeux actuels et à ceux de demain en organisant une concertation avec les usagers, les professeurs, le bureau, les bénévoles et le service culturel de la ville tout en s'appuyant sur les textes cadres, la charte des enseignements artistique (2001), Les Schémas d'orientation pédagogique (2024), le projet culturel de la ville (2024) et les axes du département de Loire Atlantique.

Ce temps de réflexion part d'un bilan et favorise la réflexion sur les orientations sociétales, territoriales et pédagogiques.

Processus

La concertation

Analyse de l'existant (bilan)
Identification des besoins et envies

Equipe
Bureau
Bénévoles
Elèves
Parents d'élèves
Mairie
Service culturel



Synthèse : définir les grands axes
Proposition et validation
Rédaction
Validation



Présentation du territoire

La Chapelle sur Erdre

La Chapelle-sur-Erdre est une commune de l'Ouest de la France, située dans le département de la Loire-Atlantique, en région Pays de la Loire. Selon le classement établi par l'Insee, La Chapelle-sur-Erdre est une commune urbaine, une des 24 communes de l'intercommunalité Nantes Métropole.

Au sein d'une agglomération nantaise au dynamisme reconnu à l'échelle nationale, La Chapelle-sur-Erdre a su tirer son épingle du jeu en conciliant développement avec préservation du cadre de vie.

La Chapelle-sur-Erdre s'étire sur 12 kilomètres, couvre 3 342 hectares et compte 7 kilomètres de rives. 70 % du territoire est dévolu aux espaces naturels ou agricoles, et la volonté de la municipalité est de maintenir cette verte richesse.

La commune est appréciée pour son cadre de vie agréable qui conjugue les avantages de la ville (proximité des universités, culture, réseaux routiers et transports publics) et ceux de la campagne (patrimoine historique, vallées vertes).

La chapelle sur Erdre compte des équipements culturels municipaux (bibliothèque municipal Nelson Mandela, Pôle culturel et relations internationales,...) des services à la population (enfance loisirs jeunesse, petite enfance, action sociale,...) des équipements sportifs (service des sports) et compte un tissu associatif très riche (associations cultures et loisirs, sports et détente, solidarité, et divers) et un service dédié, le service associatif.

Nantes Métropole

Forte de ses 24 communes, la métropole nantaise compte 656 275 habitants. Dans la métropole, la culture est partout, toute l'année. Elle vit dans les rues, dans les musées, dans les bibliothèques, dans les structures associatives, dans les festivals...

Depuis 2024, un **groupe de coopération métropolitain des Enseignements Artistiques** travaille à la mise en réseau à l'échelle de la métropole. Le G24 compte 29 structures pour 10 000 élèves à l'échelle de la métropole.

Département Loire Atlantique

Le département a recensé 72 écoles de musique au titre du plan départemental pour 22 500 élèves inscrits et 829 enseignants. Outre les subventions attribuées à ces établissements, le volet musique du plan départemental vise à la structuration territoriale et interne aux écoles, le développement de la pratique collective en amateur et l'ouverture culturelle et artistique ainsi que la diversification des publics.

Présentation des textes cadres

Ce projet d'établissement s'inscrit dans les orientations données par les textes cadres du Ministère de la Culture publiés depuis les années 2000 ainsi que le projet culturel de territoire et le plan départemental.

La Charte des enseignements artistiques (2001) établit les missions générales de service public et les diverses responsabilités au sein des structures. Elle sert avant tout à clarifier le rôle des Conservatoires et leurs champs d'action.

Le schéma national d'orientation pédagogique, SNOP sorti en 2023. Il précise les cursus, leurs contenus, leurs conditions d'accès, leurs objectifs, ainsi que le fonctionnement pédagogique des établissements ainsi que les conditions de validation des diplômes. Pour les équipes pédagogiques, ils sont des guides qui ont introduit des notions renouvelant la pédagogie et l'organisation des études sur différents cycles. Il y est question des pratiques collectives, des enseignements d'ouverture et de culture musicale, des phases d'éveil et d'initiation, de la création et de l'improvisation, de la transversalité, des apports réciproques des spécialités musique, danse et théâtre et de leurs plus-values pour l'élève, des parcours différenciés ou personnalisés, de la pratique amateur autonome, de l'école du spectateur, de la place croissante de l'évaluation continue de l'élève, etc.

Le projet culturel de territoire de la Chapelle sur Erdre, « réenchanter le réel », sorti en 2024 et qui définit les axes de la politique culturelle de la ville sur la période 2024 - 2026.

- une programmation généreuse et engagée : mettre l'art au cœur de la ville
- l'éducation artistique et culturelle : faire infuser la présence d'artistes sur le territoire
- le lieu et l'équipe : recentrer les usages de Capellia autour de la culture, dans un modèle durable
- un service culturel en interaction avec le territoire

Le plan départemental des enseignements et des pratiques artistiques en amateur devrait sortir en 2025. C'est un document ressource pour les établissements d'enseignement artistique du département en danse, musique, théâtre et arts plastiques. Le cadre générale est de renforcer les établissements sur leurs territoires, rendre service à la population, avec des ambitions :

- sociétales : égalité, parité, transition écologique, ...
- culturelle : transmission, médiation, résidence, ...
- sociale : tarification, accueil public adolescent, place du collectif, ...
- territoriale : animation, coopération, mutualisation, lien aux habitants, ...
- pluridisciplinaire : créer du lien entre les arts

L'école en quelques chiffres

Année 2024



40 Ans !

Fondé en 1984, L'Association Musicale de l'Erdre et du Gesvres gère l'école de musique depuis 40 ans.



378 Familles

80% de familles Chapelaines

20% de famille hors commune

Tarif en fonction du Quotient familial pour les enfants habitant la commune.

QF < 650	2%
650 < QF < 1560	18%
QF > 1560	80%

350 000€

Budget annuel

Subvention départementale 6%, ville 37% et recette adhérents de 57%



472 Inscrits

57 en initiation
159 en cycle 1
109 en cycle 2
13 en cycle 3

Soit 338 élèves en cursus et 134 hors cursus (adultes).

299 femmes et 173 hommes

Agés de 4 à 84 ans
Moyenne âge de 24 ans.

5532 heures d'enseignement par an

20 professeurs
20 pratiques collectives
19 instruments enseignés
Batterie, percussions, clarinette, contrebasse, flute à bec, flute traversière, guitare classique, guitare électrique, guitare basse, harpe, piano, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon, violon alto, violoncelle et voix.

350 heures projet par an

4 concerts à Capellia (« concert d'hiver » des pratiques collectives, « les rencontres d'Harmonie », « Tous en scène » fête de l'école et « voix-ci, voix-là » concert des pratiques vocales)

5 scènes ouvertes

Concerts institutionnels (11 novembre, vœux du maire, téléthon, rendez-vous d'automne, 8 mai)

Festivals (fest deiz, harpe au max ou harpy day, rencontres de saxophones, fête de la musique)

Une quinzaine d'audition de classe

Des concerts projets (action culturelle, Saperlipuppet, ...)

30 Concerts par an



VISION et MISSION de l'école de musique

L'École de Musique AMEG de La Chapelle-sur-Erdre est un établissement associatif dédié à l'enseignement et à la pratique de la musique.



Notre mission est de promouvoir l'éducation musicale pour tous, en proposant un cadre d'apprentissage stimulant et ouvert à tous les niveaux et âges.

Vision

Nous croyons que la musique est un langage universel qui transcende les différences culturelles et sociales, et qu'elle a le pouvoir d'enrichir la vie de chaque individu. L'école de musique AMEG aspire à un enseignement musical de qualité, favorisant l'épanouissement personnel et collectif par la pratique de la musique.



Missions



- Offrir une éducation musicale de qualité à travers des cours adaptés à tous les âges et niveaux, de l'initiation à la formation avancée.
- Promouvoir l'inclusion et l'accès à la musique pour tous, indépendamment des capacités ou des conditions sociales.
- Développer une vie musicale locale dynamique en encourageant les rencontres, les échanges et la pratique collective de la musique.
- Favoriser la créativité et l'expression artistique par des projets, des concerts et des événements impliquant les élèves et la communauté.

LE CHEMIN PARCOURU Depuis 2021

- Révision et simplification de la grille tarifaire
- Réorganisation du parcours découverte
- Réorganisation du cours de FM et pratique collective en 1ere année
- Réorganisation des salles et des studio Musiques Actuelles
- Nouveau logiciel de gestion élève
- Communication externe : site internet ressource et les réseaux sociaux
- Le réseau Nantes Métropole, la collaboration avec les autres écoles de musique, les associations du territoire.
- Transition : recyclage du papier, achat de papier recyclé, achat 2nde main...
- Achat de PC pour les cours de FM et MAO

Introduction

L'École de Musique de La Chapelle-sur-Erdre aspire à être un espace inclusif, innovant et fédérateur pour les amateurs de musique de tous âges et de tous horizons.

À travers ce projet d'établissement, nous affirmons notre volonté de répondre aux besoins et aspirations des publics, de dynamiser la vie culturelle locale et de proposer une pédagogie ouverte sur la création et les nouvelles pratiques artistiques.

Ce projet s'articule autour de quatre axes majeurs, définissant les priorités de notre action dans les années à venir.



**Ce projet d'établissement
vise à formaliser nos objectifs,
nos méthodes pédagogiques,
nos actions de développement,
ainsi que notre engagement envers
la communauté locale.**

AXE 1

Favoriser l'inclusion et l'accès à la musique pour tous

Nous croyons que la musique doit être accessible à chacun, sans distinction. Cet axe met en avant une approche inclusive et des actions concrètes pour répondre aux besoins spécifiques des publics diversifiés.

Intégrer des approches inclusives dans tous les projets pédagogiques et artistiques

- **Créer plus de lien avec Musicap**, en multipliant les créneaux d'accueil et en mettant en avant la participation de tous.
- **Accueillir des élèves présentant des troubles cognitifs et/ou des apprentissages**, en adaptant nos méthodes d'enseignement.
- **Aller vers les publics éloignés** en développant des projets hors les murs ou en partenariat avec des structures sociales et éducatives locales.

Créer des parcours adaptés

- **Proposer un cursus dédié aux adolescents** qui entrent dans l'école de musique à partir du collège.
- **Aménager des parcours spécifiques** pour les enfants avec des troubles cognitifs et/ou des difficultés d'apprentissage, en collaboration avec des professionnels spécialisés.
- **Orienter et accompagner les élèves à haut potentiel**, en leur proposant des défis pédagogiques adaptés à leurs capacités.

ACTIONS CONCRETES

- ➔ Créer des moments d'accueil dédiés aux nouveaux élèves et à leurs familles, pour présenter les valeurs de l'école et leur permettre de se sentir intégrés dès le début.
- ➔ Proposer un ou d'autres créneaux à Musicap dans la semaine pour permettre plus d'interaction avec les autres cours et être investi dans les projets collectifs de l'école.
- ➔ Adapter et repenser le cursus parfois trop rigide pour certains profils d'élèves. Cela peut aller de la dispense de cours (FM et/ou pratique collective) à des aménagements de temps de cours en fonction des profils d'élèves (DYS, TDA-H, HPI) en accord avec les familles, professeur et la direction. Pour les élèves à haut potentiel, adapter le niveau de FM et de pratiques collectives.
- ➔ Proposer un « parcours ados » adapté à leur âge, niveau d'entrée et motivation, axé sur la technique instrumentale, une pratique collective et la MAO comme support pour la formation musicale. Ce parcours permettrait aux élèves de rejoindre le cursus création vidéo mis en place au sein de l'école.

AXE 2

Proposer de nouvelles pratiques artistiques et interdisciplinaires

Pour répondre aux attentes des publics et enrichir notre offre, nous diversifions nos activités en introduisant de nouvelles disciplines et en encourageant la créativité à travers des pratiques interdisciplinaires.

Proposer des stages et de nouveaux projets

- Organiser des **stages pendant les vacances scolaires** autour de thèmes attractifs (comédie musicale, musique de film, MAO, ...).
- **Adapter les tarifs des stages** pour garantir leur accessibilité au plus grand nombre.
- Impliquer le **conseil des adhérents** dans la définition des contenus, afin d'être au plus près des envies des participants.

Développer l'interdisciplinarité à travers la vidéo

- Mettre en musique des courts métrages, bandes-annonces ou dessins animés pour des projets artistiques complets.
- **Créer des images et des vidéos** en partenariat avec des spécialistes des arts visuels.

Renforcer la création musicale

- Encourager les élèves à **composer leurs propres œuvres**, en utilisant des supports variés comme les arts graphiques ou la vidéo.
- **Enregistrer des créations musicales** en MAO ou les interpréter devant un public.

ACTIONS CONCRETES

- Créer deux années de fin de cursus du cycle 2 de FM (année 3 et 4) autour de la création et de la vidéo. Les élèves pourraient mettre en musique des courts métrage, dessins animés, film d'animation, bande annonce,... utilisant leurs compétences acquises en FM, en MAO, en arrangement, sollicitant d'autres élèves ou pratiques collectives pour leurs projets, etc... un vrai projet de fin de cycle autour de la création.
- Proposer des stages sur les temps de vacances scolaire en prenant en compte les idées du conseil d'adhérents mais également des professeurs, des sollicitations extérieures, des besoins des élèves.
Ces stages sont ouverts à d'autres disciplines, favorisant l'interdisciplinarité mais aussi la rencontre, l'échange avec des élèves extérieurs à l'école pratiquant ou non une activité artistique.

AXE 3

Adapter la pédagogie et diversifier les outils d'enseignement

Nous plaçons l'innovation pédagogique au cœur de notre projet, en intégrant le numérique, l'interdisciplinarité et la création comme leviers d'apprentissage.

L'interdisciplinarité comme moteur pédagogique

- Développer des projets en collaboration avec des disciplines voisines telles que la danse, le théâtre ou les arts visuels.
- Encourager les interactions entre les différents arts pour enrichir l'expérience des élèves.

Le numérique et le rapport à l'image

- Utiliser les outils numériques (MAO, logiciels éducatifs, etc.) comme supports d'apprentissage.
- Explorer le lien entre musique et image à travers des projets audiovisuels et des créations vidéo.

Une pédagogie active et différenciée

- Adapter les parcours pour répondre aux besoins spécifiques des élèves, qu'il s'agisse de projets collectifs ou individuels.
- Favoriser la création collective et individuelle, pour développer la créativité et la confiance en soi des élèves.

ACTIONS CONCRETES

- Inciter l'équipe à écouter les besoins spécifiques des élèves et à adapter les méthodes d'enseignement en conséquence.
- Proposer des formations aux professeurs en lien avec l'interdisciplinarité, le numérique, la création, la pédagogie active et la pédagogie différenciée.
- Se rapprocher des structures associatives chapelaine et de Capellia pour des projets collectifs et interdisciplinaires, aller à la rencontre d'artistes amateurs et/ou professionnels, organiser des master classes ou des actions culturelles.
- Proposer des ateliers où les élèves peuvent composer des morceaux reflétant leurs émotions ou leurs expériences personnelles, en lien avec des images ou des vidéos.
- Proposer des cours de MAO aux élèves en cursus, aux élèves du parcours ados et aux élèves de cycle 2 pour valider leurs créations de musique à l'image.

AXE 4

Animer et fédérer la vie musicale locale

L'École de Musique souhaite jouer un rôle central dans la vie culturelle de La Chapelle-sur-Erdre, en mobilisant ses adhérents et en renforçant ses partenariats.

Mobiliser les bénévoles et le réseau associatif

- Encourager la participation des bénévoles pour organiser les événements.
- Développer une communication plus active pour mieux faire connaître l'école et ses actions
- Impliquer les élèves, les adolescents et les parents d'élèves dans un **conseil participatif** chargé de proposer des idées (bar associatif, soirées musicales, ciné-concerts, etc.).

Organiser des événements ouverts à tous

- Mettre en place des **scènes ouvertes**, concerts ou soirées musicales pour rassembler les habitants autour de moments conviviaux.
- Proposer des concerts dédiés au milieu scolaire, les EHPAD...

Renforcer les partenariats locaux

- Collaborer avec Capellia et d'autres structures culturelles pour monter des projets communs.
- Participer activement aux événements locaux.

ACTIONS CONCRETES



Dans une volonté de dynamiser la vie de l'école et de favoriser des moments de partage, nous allons créer un **Conseil des Adhérents** réunissant des élèves adolescents et des parents d'élèves. Ce conseil aura pour mission d'être à l'écoute des attentes et envies des adhérents, tout en participant activement à l'élaboration et à l'organisation de nouveaux projets.

Les élèves adolescents joueront un rôle clé en devenant **ambassadeurs de l'école** auprès des collèges et en relayant les informations sur les concerts, stages et autres initiatives.

Plus largement, ce conseil vise à encourager une participation active des élèves à la promotion et à la valorisation des événements de l'école, renforçant ainsi leur engagement et leur sentiment d'appartenance à la communauté musicale locale.



Créer un contenu pédagogique pour l'**Education Artistique et Culturel (EAC) sur le territoire**.

Afin de jouer et de diffuser la musique classique sur le territoire, et notamment à l'intention d'un jeune public, les professeurs vont à la rencontre du public scolaire.

La première phase sera la création d'un orchestre classique de professeurs qui joue à Capellia pour les cycles 2 (CP à CE2) ou cycle 3 (CM1 à 6^e). La deuxième phase sera d'intervenir dans les écoles avec un programme d'EAC. La troisième étape sera de proposer un concert classique dans la programmation de Capellia.

Conclusion

Ce projet d'établissement pose les fondations d'une école de musique ouverte, créative et en phase avec les attentes de ses publics. Il reflète une ambition forte : faire de l'École de Musique de La Chapelle-sur-Erdre un acteur culturel incontournable, un lieu d'apprentissage et de partage où chacun, quel que soit son parcours, peut s'épanouir musicalement et humainement.

La mise en œuvre de ce projet et des actions nécessitent l'écriture d'un projet d'enseignement précisant les modalités et évaluation des cursus, des parcours ados, des parcours adaptés, de la formation musicale et les modalités des stages avec l'équipe enseignante. Une réflexion devra être engagée sur la faisabilité et le coût de ces nouvelles propositions avec le bureau.



Les élèves échangent avec les musiciens de SUBA - Omar Soza, Sekou Keita, Gustavo Ovalles - Mars 2024

Evaluation et suivi du projet

Le suivi et l'évaluation du projet d'établissement peuvent être structurés autour d'indicateurs clairs et d'une méthode participative, tout en s'appuyant sur les axes définis.

Indicateurs clés de suivi

- Fréquentation : nombre d'élèves inscrits, nouveaux inscrits et réinscriptions à l'année et aux stages ou ateliers. (bilan d'activité annuel)
- Diversité des publics : proportion d'élèves issus de publics ciblés (ados, élèves avec troubles cognitifs, publics éloignés).
- Projets interdisciplinaires : nombre de projets menés en collaboration avec d'autres disciplines ou structures locales.

Évaluation des Résultats

- Satisfaction des participants : retours des participants après chaque activité (élèves, parents, bénévoles).
- Suivi pédagogique : suivi des progrès des élèves dans les cursus adaptés et traditionnels (évaluations).
- Rayonnement : recensement des partenariats et des collaborations locales, participation aux événements communautaires.

Méthodes et Outils

- Points réguliers avec l'équipe pédagogique et le conseil des adhérents.
- Synthèse des activités, bilan écrits, points forts et points faibles et axes d'amélioration pour l'année suivante.

Le suivi et l'évaluation permettront d'ajuster les actions au fil du temps, de proposer des actions correctives et une dynamique collective par l'implication de tous.

ZOOM

La coopération

Les activités de coopération permettent d'entrer en relation avec les autres, dans un climat de confiance et de respect mutuel. Elles visent à développer des compétences et des attitudes qui favorisent, entre autres, la confiance, le dialogue, la communication. En ce sens, il s'agit d'un pilier de l'éducation à la citoyenneté.

Que ce soit à l'intérieur d'un cours, entre professeurs, avec le bureau, les bénévoles, les associations extérieures, la mairie, le service culturel, les écoles de musique, ... prendre la coopération comme dénominateur commun, comme état d'esprit et comme moteur.

**la coopération comme
dénominateur commun,
comme état d'esprit
et comme moteur.**



Projet de création de chansons avec l'artiste Lou Casa – Action culturelle avec Capellia - 2024

Coopération : action de participer à une œuvre commune.

**Coopérer : prendre part, concourir à une œuvre commune
contribuer, participer.**

Pour expérimenter et apprendre l'esprit de coopération et d'entraide, il est nécessaire de passer par différentes étapes qui se succèdent selon un ordre progressif.

« Etre accueilli » – Se sentir bien, en sécurité dans le groupe

Il est important d'apporter une attention particulière à l'accueil des élèves et d'offrir un cadre bienveillant où chacun, quel que soit son profil, peut se sentir accueilli et valorisé. Cette étape correspond aux activités de présentation de soi et d'accueil des autres dans le groupe.

« S'exprimer »

Lorsque l'on se sent bien dans un groupe, il est plus facile de s'exprimer sans crainte ni jugement. Il est alors plus facile de développer l'expression individuelle ou collective et de permettre aux élèves d'affiner leur esprit critique. Par exemple, exprimer si on n'aime ou si on n'aime pas et dire pourquoi et exprimer son ressenti, ses sentiments. Il est ici question de développer l'expression de chacun et de trouver du sens commun entre les membres.

« Reconnaître ses qualités » et celles des autres

Cette étape permet de favoriser une image positive des élèves, quelles qualités on perçoit et quelles qualités on reconnaît chez les autres.

Cela se traduit par la reconnaissance des talents de chacun à travers des projets collaboratifs où chaque contribution est valorisée, la découverte et l'exploration de nouvelles disciplines permettant à chacun de révéler ses qualités dans des contextes variés.

« Prendre sa place » et reconnaître celle de l'autre

Dans un atelier, une pratique collective, chacun évalue comment s'insérer et prendre une place dans le groupe tout en laissant la place aux autres, en respectant les autres. On peut échanger les rôles, essayer, tester, pour ne pas s'enfermer dans une place.



Les élèves de Musicap sur la scène de Capellia – Tous en scène – Avril 2024

« Écouter », apprendre à écouter l'autre pleinement

Le développement des capacités d'écoute fait partie des préalables à la coopération et à la confiance mutuelle. Si chacun a l'occasion de s'exprimer et d'être écouté (et donc d'écouter les autres par corollaire), la dynamique de groupe est plus constructive. Il est important d'écouter les besoins spécifiques des élèves quand il y en a et d'adapter parfois les méthodes d'enseignement.

« Développer la confiance » en soi et en l'autre

A partir du moment où il y a de l'écoute, du respect, les élèves peuvent compter les uns sur les autres, ils peuvent s'exprimer plus facilement et entrer dans une confiance mutuelle. Chacun peut progresser à son rythme et les compétences de chacun sont valorisées.

Coopérer – Construire ensemble

Toutes ces étapes vont permettre une coopération réussie entre tous les acteurs qui sont impliqués ou qui gravitent autour de l'école et d'aller plus loin.

Cela se traduit par la réalisation de projets collectifs ambitieux, le travail d'équipe, le « faire ensemble », et de vivre ensemble des évènements fédérateurs*1.

La coopération comme fondement de l'école de musique

En alignant les axes du projet d'établissement avec les étapes de la coopération, l'école de musique affirme sa mission éducative : permettre à chacun de s'épanouir dans un cadre collectif, en développant des compétences artistiques, humaines et citoyennes. La musique devient ainsi un moyen de **se rencontrer, de créer ensemble et de bâtir des liens durables au sein de la communauté**.

¹ La fête anniversaire des 40 ans de l'école de musique est un bel exemple de coopération réussie.

- Le chœur anniversaire était composé de 80 chanteurs.euses issues de l'école mais également des associations extérieures et des chapelains chapelaines voulant participer. Un projet vocal ouvert à toutes et tous avec un répertoire en français adapté à peu de répétition.
- Participation des professeurs qui accompagnaient le chœur
- Achat, courses, locations faits localement auprès de nos partenaires
- Participation de Capellia pour la partie accueil et technique de cette soirée
- Mise en avant de nos professeurs avec le groupe qui donnait le bal trad'
- Participation des associations extérieures avec Raklvaz pour les danses du bal trad'
- Participation des bénévoles pour l'organisation et l'accueil
- Cette soirée était suivie par des scènes ouvertes dans l'école tout au long de la semaine pour que les élèves puissent jouer et participer.

Le développement durable

La ville de La Chapelle sur Erdre, le service culturel, les membres de l'association, le bureau, les élèves, les parents, ... sont bien conscients des enjeux actuels et environnementaux.

Que ce soit l'équipement de panneaux solaires sur le toit jusqu'à l'utilisation de feutres réutilisables, l'école est engagée dans la transition écologique depuis quelques années et réfléchit sans cesse aux petits gestes à grands effets.

Le bâtiment est bien conçu pour la sobriété énergétique avec des capteurs pour allumer/éteindre les lumières, et la baisse du chauffage durant les périodes d'inactivité.

L'école a diminué sa consommation de papier par deux, privilégiant les documents numériques aux impressions papier.

L'école imprime tous les documents administratifs et les partitions sur papier recyclé depuis 2024.

L'école fait le tri sélectif et plus spécialement celui du papier.

L'école privilégie les achats en occasion, en ressourcerie, en magasins spécialisés, y compris pour les instruments et favorise l'économie locale en achetant les partitions, petits matériels et instruments dans les magasins nantais.

Il n'y a pas de petit geste : l'école est passée des marqueurs Velléda classiques aux marqueurs Velléda réutilisables et désormais aux crayons en bois effaçables, plus sains, plus écologiques et plus économiques.



La Cie « A Toute Vapeur » en résidence de création à l'école de musique – 2024

Remerciements

Ce projet a été écrit suite à la concertation des professeurs, des membres du bureau, des élèves et parents d'élèves ainsi que le service culturel et l'élue à la culture de La Chapelle sur Erdre. Merci à toutes et tous de votre participation.



L'Harmonie de l'Erdre - 2024



PROJET D'ETABLISSEMENT 2025 – 2030.

Rédaction et mise en page : Guillaume Germond, directeur de l'école de musique. Avril 2025

Association Musicale de L'Erdre Et Du Gesvres – AMEG Chemin de Roche Blanche 44240 La Chapelle sur Erdre.